

Compte-rendu du CEVE du 27/03/2017

Présents :

Enseignants : Sophie DESCAT, Ioana IOSA, Nicolas LESTRINGUEZ, Emmanuel MOURIER, Anne d'ORAZIO, Didier REBOIS, Yves ROUBY, Bertrand SEGERS, Catherine ZAHARIA.

Administratifs: Corinne BOUZINHAC, Catherine COMET, Barmak LAHIJI, Caroline LECOURTOIS, Bruno MENGOLI.

Etudiants : Benoît HEBERT, Romain ROBINET.

Excusés : Dominique BEAUTEMS, Karen BOWIE, Albert-Gilles COHEN, Pietro CREMONINI, Eric DANIEL-LACOMBE, François FAUCONNET, Virginia LAGUIA, Jérôme MARIN, Claudio SECCI, Anne TÛSCHER.

Invités : Anne BOYADJIAN et Julien PANSU.

* * *

Ordre du jour :

1. Approbation du CR du 02/03/2017
2. Présentation d'Anne BOYADJIAN, nouvelle enseignante.
3. Pavillon de l'Arsenal – Présentation de la plateforme « FAIRE » (Julien PANSU)
4. Heures d'ouverture de l'Ecole, charrettes...
5. Point sur la réunion des séminaires/dates de soutenance des mémoires (Anne d'Orazio)
6. Demande par P. Bottier de la présence d'un représentant du CT au CEVE.
7. Organisation du recyclage à l'Ecole
8. Ressources enseignantes dans le D-PRAUG
9. Postes à pourvoir l'an prochain (C. Lecourtois)

* * *

1 - Approbation du CR du 02/03/2017 : L'approbation du compte-rendu du 02/03/2017 est reportée

2 – Présentation d'Anne BOYADJIAN, nouvelle enseignante :

Anne BOYADJIAN intégrera l'école à la rentrée de septembre. Elle remplacera R. Hoddé en 1^{ère} année (départ à la retraite) et en Master, dans le champ TPCA. Elle exerce aussi une activité libérale à Paris. Elle enseigne depuis 2001, à Lille, Versailles... Elle est encore aujourd'hui titulaire à Rennes et à l'EPSA.

Dans ce cadre, elle a mis en place un travail sur le développement local des petites communes, en

étant en contact direct avec des maires, la DDTM ou le CAUE. Elle a pu signer des conventions pour obtenir des financements et ainsi faciliter le contact des étudiants avec le monde réel (la réalité des problématiques d'un site).

Elle souhaite continuer cette démarche au sein de l'ENSAPLV car la demande des collectivités est forte. Ainsi, si le projet est validé très tôt, elle pourra trouver des aides financières.

3 – Pavillon de l'Arсенal – Présentation de la plateforme « FAIRE » (Julien PANSU):

Rappel : Destiné aux architectes émergents et confirmés, engagés dans la recherche et l'expérimentation, ainsi qu'aux étudiants des écoles d'architecture, FAIRE PARIS permet d'accompagner et de développer des démarches innovantes de conception et de fabrication urbaine. Cette plateforme s'articule autour de cinq programmes : "Networking" ; accélération de la mise en œuvre de prototypes échelle 1 dans le Grand Paris ("Prototype") ; soutien et valorisation de la recherche appliquée ("Recherche") ; assistance dans les démarches expérimentales ("Expérientiel") ; aide à la réalisation de constructions expérimentales ("Construction").

FAIRE PARIS est soutenu par l'Ordre régional des architectes en Île-de-France, les écoles nationales supérieures d'architecture, des industriels, des acteurs de l'immobilier et de la nouvelle économie. Il s'appuie également sur un réseau d'experts internationaux, en particulier Carlo Ratti (Senseable Lab, MIT, Boston), Ricky Burdett et Richard Sennett (LSE Cities, Londres), qui contribueront à enrichir les expérimentations.

Julien PANSU précise que l'appel à candidatures a été ouvert le 13 mars 2017 et à ce jour, 243 projets ont été reçus. Il demande donc l'aide des enseignants de l'Ecole pour participer semaine prochaine (lundi et mardi) à l'analyse de ces projets.

« Faire » propose d'une part d'aider les écoles à développer des liens avec des opérateurs, des industriels...etc. et d'autre part une aide pour réaliser leurs projets, puisque sa structure est en capacité de déposer un permis de construire par exemple (ce que ne peut pas faire une école).

Il précise que les projets peuvent se dérouler sur n'importe quel site ou concerner la recherche sur des matériaux ou bien encore une application pour smart-phone. Les projets ne sont donc pas forcément liés à un site, il s'agit en fait d'une réponse à une problématique.

Les équipes pourront être composées de personnes très différentes ; étudiants, industriels...Il espère sélectionner 20 ou 30 projets (sur 243) pour l'oral.

Le rendu pourra donc être une construction concrète, mais aussi une exposition, un guide (papier)...etc. Un simple mémoire théorique n'est donc pas suffisant.

Le territoire concerné est celui du Grand Paris dans son ensemble, bien que les projets se situent plutôt dans Paris intra-muros. Il souhaite des projets divers, ouverts à toutes les échelles.

« Faire » est une démarche nouvelle, il n'y a donc pas encore de retour d'expérience.

Les projets seront financés pour partie par « Faire », qui aidera aussi à trouver les compléments de financement.

Débat : Cette démarche accompagne la volonté de la ville de Paris de développer l'innovation par la mise en place des « permis de faire », afin d'offrir la possibilité d'expérimenter des choses.

Ce type de structure peut donc servir d'interface par rapport à un certain nombre d'acteurs, afin d'imaginer des choses dans la ville. Le dispositif est souple.

La question se pose donc de l'inscrire dans l'un des modules d'enseignement l'an prochain, dans notre programme.

L'école ayant lancé son appel à projets pour l'an prochain, nombre de possibilités sont imaginables (Workshop...).

Décision : Il est donc demandé un document de présentation sous format numérique pour qu'il soit diffusé à l'ensemble de l'Ecole, dans le cadre de l'appel à projets.

4 – Heures d'ouverture de l'Ecole, charrettes...

Rappel : Aujourd'hui, l'école est fermée du lundi au vendredi entre 22h et 6 h, du samedi 19h00 au

lundi 9h00 et durant les vacances, or de nombreux étudiants demandent à rester plus tard, afin de terminer leur ouvrage (charrette).

Il a été constaté que ces demandes se concentrent sur des périodes de fin de semestre ou à l'occasion du TD partagé ponctuel au 2^e semestre.

Parallèlement, les conditions d'accueil nécessitent la présence de 2 agents d'accueil durant ces périodes pour des raisons de sécurité, mais aussi pour inciter au maintien de la propreté des lieux, ce que ces dernières charrettes ont hélas démontré (notamment de la salle 100 et du hall). Les tables sont aussi de plus en plus encombrées en fin d'année et certains étudiants interrompent les séances de séminaire pour venir chercher leur maquette. (Cependant, les étudiants rappellent aux enseignants qu'après l'AG de samedi, certains ont laissé leur tasse de café sur les tables de l'Amphi 11).

Un projet a donc été présenté et validé lors de la réunion Direction/Étudiants, offrant la possibilité d'extension de l'ouverture de l'école jusqu'à 6h00 du matin, dimanche compris sur certaines périodes :

- 2 semaines à la fin du 1^{er} semestre (1 semaine blanche et 1 semaine de rendus)
- 3 semaines à la fin du 2^e semestre (juin/juillet : 1 semaine blanche et 2 semaines de rendus)
- 1 semaine durant le TD partagé

Le reste du temps, du mois d'octobre aux rendus de juillet, l'accueil sera assuré jusqu'à minuit. Cet accès sera conditionné au dépôt d'une fiche d'inscription préalable, à déposer à l'accueil avant 16h30.

Le dimanche, l'accès se fera par la rue Barbanègre.

Tout en reconnaissant la nécessité d'organiser la venue des étudiants en dehors des heures d'ouverture officielles de l'école, **Y. Rouby** fait observer que l'école de la Villette a toujours promu une vision ouverte de l'enseignement, passant notamment par la mise à disposition pour les étudiants de locaux de travail largement accessibles (tels que la salle 100) ou par le développement de pratiques pédagogiques innovantes (intensifs, enseignements hors les murs), et qu'il est par conséquent impératif de préserver cette spécificité.

Décision :

- **Mise en place de ce dispositif pour le 2^e semestre 2017**
- **Les enseignants sont invités à prendre en compte ces périodes de mise à disposition des locaux de l'établissement pour organiser les périodes de rendu.**
- **Il est rappelé aux étudiants que si les lieux ne sont pas laissés dans un état correct, cette facilité d'accès s'arrêtera.**

5 – Point sur la réunion des séminaires/dates de soutenance des mémoires (Anne d'Orazio)

Anne d'Orazio rappelle que lors de la réunion du groupe de réflexion « séminaires », 7 ou 8 enseignants étaient présents. A l'issue, il est demandé aux enseignants, coordinateurs de séminaires, d'être plus strictes sur les délais, afin d'éviter le chevauchement sur le semestre 10.

Ainsi, il est proposé que la présentation de l'étudiant en soutenance (avec un mémoire bien avancé) soit un pré-requis impératif (mi-janvier) pour s'engager dans la soutenance de PFE (actuellement, environ 5% ne valident pas le mémoire au mois de janvier). Les étudiants qui ne se présentent à la soutenance du mois de janvier, redoubleront le M2.

Si le mémoire n'est pas validé en janvier (problème de forme, ou complément nécessaire), un rattrapage sera proposé à l'étudiant au mois de février. En cas de difficulté supplémentaire, un rattrapage définitif sera proposé au mois de septembre.

Décision : Le CEVE valide le principe du pré-requis proposé par le groupe de réflexion « séminaires », de se présenter à la soutenance.

L'idée d'une coordination des séminaires est aussi lancée.

6 - Demande par P. Bottier de la présence d'un représentant du CT au CEVE :

Débat : Le CEVE ne comprend pas cette demande puisque deux de ses membres siègent déjà dans les deux instances : *Virginia Laguia* et *Barmak Lahiji*.

De plus les membres du CEVE ne peuvent être nommés que par le CA. Le CT doit donc adresser sa demande au CA.

Il est cependant rappelé qu'il existe un devoir d'information envers le CT. Il est donc demandé aux deux membres du CT siégeant au CEVE d'en porter la parole auprès du CT. Il est par ailleurs rappelé que les comptes-rendus du CEVE sont envoyés à tout le personnel de l'école. Il est donc demandé aux membres du CT de prendre connaissance de ces comptes-rendus.

7 - Organisation du recyclage à l'Ecole : point reporté

8 - Ressources enseignantes dans le D-PRAUG : point reporté

9 - Postes à pourvoir l'an prochain (C. Lecourtois)

- 5 postes sont actuellement mis au concours : 1 poste de professeur en SHS, 1 poste de professeur en TPCAU, 1 poste de MA en VT-GP, 1 poste de MA en STA-OMI et 1 en ART-APB
- 2 nouveaux postes de MAA de décharge (ce qui les porte à 7)
- Quelques départs à remplacer : A. Liébard (retraite), 1 fin de contrat en STA-CIMA
- 1 demande de réintégration (Feichtinger), qui va entraîner la fin de deux contrats
- 1 poste MAA en TPCAU (fin de contrat de Justine Lipski)
- ½ poste VT-GT (Olivier Jeudy)
- 1 contractuel TPCAU suite au départ en retraite de Pierre Virnot

Concernant ce dernier point, il est demandé au champ TPCAU de se positionner pour savoir s'il souhaite un poste de titulaire sur ce profil.

Les profils seront donc à rédiger rapidement.

Enfin, il a été demandé aux MAA qui assurent les décharges cette année d'en établir un bilan.

Prochaine réunion : 18/04/2017 à 12h00, au Pavillon